

Séance du 25 mars 2024 *

RCA des Sports

Concernant le plan d'entreprise 2024-2028 de la Régie, l'Echevin des Sports Germain DALNE (LB) a souligné que si la dotation communale a été majorée en raison de coûts supplémentaires, les recettes ont également augmenté, permettant d'atteindre un équilibre. Les conseillers soutiennent les investissements réalisés tout en restant vigilants quant à l'augmentation des cotisations des clubs sportifs et donc aux répercussions sur leurs affiliés.

Boulevard de la Résistance

L'expert mandaté suite à l'affaissement des bâtiments en 2022 - en attente d'éléments techniques - a obtenu une prolongation de 6 mois (jusqu'au 30/09/24) pour l'accomplissement de sa mission. Une procédure réglementaire, comme l'a rappelé le Bourgmestre Pierre HUART (LB).

Nouvel immeuble pour le service Cadre de vie

Approbation des conditions et du mode de passation du marché public d'un montant de 3.080.000€ pour la construction de ce bâtiment.

Panneaux photovoltaïques

L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT (Ecolo) a rappelé l'intention d'équiper les bâtiments communaux de panneaux, à commencer par les écoles et l'Académie. Approbation des conditions et du mode de passation du marché public d'un montant de 150.000€.

Frelons asiatiques

L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a présenté les actions prévues pour gérer la problématique de l'insecte. Après quoi, l'assemblée a voté l'intervention financière communale (sous conditions) dans le cadre de la neutralisation des nids chez des citoyens. Plus d'infos en page 13.

Thines

Le SPW a marqué son accord pour limiter la traversée du village à 30km/h, moyennant l'aménagement d'un casse-vitesse à hauteur de l'église, afin de ne pas perturber le voisinage. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que la rue du Palais avait été intégrée. Ce sont donc quasi toutes les rues du village qui seront concernées par une zone 30.

Abribus

Bernard DE RO (Les engagés) a regretté que les abribus n'aient pas suivi le déplacement des trois arrêts de bus tout en évoquant la possibilité d'en installer sur la Grand-Place. Comme l'a expliqué le Bourgmestre Pierre HUART, le contrat de concession avec le fournisseur d'abribus arrive à son terme. Le Collège se concentrera sur l'orientation à donner à ce marché.

Waux-Hall

Bernard de RO (Les engagés), Louison RENAULT (PluS) et Evelyne VANPEE (Les engagés) ont questionné le Collège quant à la mise en conformité du bâtiment. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a rappelé qu'en attente de la propriété exclusive du bâtiment, la Ville effectue des travaux récurrents pour son entretien. La réparation de la toiture, dont le marché public (150.000€ TVAC) a été approuvé, est prévue.

La rénovation de l'ensemble du Waux-Hall sera une priorité pour la prochaine mandature. Un auteur de projet déterminera alors si il y a lieu de rénover ou démolir. Grégory LECLERCQ (Ecolo), Echevin de la Culture, confirme les avancées en ce qui concerne les sanitaires, l'ascenseur, le remplacement prochain de chaudières ainsi que de la toiture.

*** *Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.***